

28 juin

Senat

Archives  
du Senat

Commission

relative à la Constitution de la Propriété  
~~indigène~~  
nationale en Algérie.

Procès verbal du 28<sup>e</sup> juin 1879

Le samedi 28<sup>e</sup> juin 1879 la commission s'est réunie pour examiner le projet de loi relatif à l'insertion de la loi de 26 juillet 1878 sur la constitution de la propriété indigène en Algérie, en ce qui concerne la transmission des titres, l'Emplacement des titres, votée par le conseil des députés le 14 juin 1879. Elle s'est constituée et a nommé

M. Crémieux président

M. Garaque secrétaire

et M. Lucez rapporteur

Tous les membres présents de la commission ont reconnu qu'il était urgent et indispensable de voter ce projet par les motifs développés dans le rapport fait à la chambre des députés, le 14 juin courant.

Le Président

Ad. Crémieux

Le secrétaire

Garaque

Procès verbal du 1<sup>er</sup> juillet 1879

Aujourd'hui Mardi premier juillet, la commission s'est réunie à onze heures et demie. La parole a été donnée par M. le Président à M. Lucez rapporteur, qui a donné lecture de son travail.

Ce travail a été approuvé à l'unanimité et la commission a chargé le rapporteur de demander l'urgence au dépôt du projet.

Le Président

Ad. Crémieux

Le secrétaire

Garaque